CADRE RÉSERVÉ A I	L'ADMINISTRATION	e cnam
Réception		s-de-Franc
Règlement		
Observations	DOSSIER D'I	
v	20:	20-202
	N'oubliez pas de joindre	
Enregistrement	/ / 2 0 par	
Vise un diplôme / une	certification 🗆 Oui 🗆 Non dont une agrafée sur votr 🗀 1 copie de votre dernière f	
	n vouloir remplir ce dossier en lettres capitales, ettre ou un chiffre par case.	mation
Vos modal	ités d'ens eignement	e (si vous avez un financement)
	Enseignement à distance (FOAD) Protocole individuel de formati	on (si vous avez un financement)
Vos inform	Souls les dessions co	mplets seront étudiés
INFORMATIONS PERSON		
Civilité	Madame Monsieur	
Nom	DEBONNET	
Nom de jeune fille		100
Prénom	Kévin	
Né(e) le	06 / 10 / 1 9 9 2 à Tourcoing	
Département	5 9 Pays France	
Nationalité (1)	Française	
⁽¹⁾ Pour les ressortissants étrang de renouvellement.	gers : joindre une photocopie de votre carte de séjour valide portant la mention «salarié» ou «étudiant» ou d'un récépissé de dema	nde
IDENTIFIANTS		
N° BEA ou INE ⁽²⁾	0903044459 © Délivré depuis 1995, le numéro figure sur la relevé de notes du baccalauréat (n°BEA) et sur la carte d'étudiant (n°INE).	
INSCRIPTION AU CNAM		
	■ 1ere inscription	SONDAGE Comment avez-vous
COORDONNEES		connu le Cnam ?
Adresse domicile	Appt 316 Batiment A, 12 rue brasseur 59800 Lille	01 Publicité ou article dans un journal d'annonce
Code postal	5 9 8 0 0 Ville Lille Pays France	presse locale
Téléphone domicile	Téléphone portable 061358699	presse nationale
Courriel	kev59420@gmail.com	05 Votre entreprise 06 Pôle Emploi 07 Internet
J'autorise le Cnam à	me transmettre des informations administratives et pédagogiques :	08 Mailing
	par SMS Oui Non par courriel Oui Non	12 Cabinet conseil/ CIBC
DIPLÔME ENVISAGÉ		13 Tract 14 Radio
Code du diplôme	LG025p-1	99 Autres
Intitulé	Sciences technologies santé mention informatique générale	
Merci de vous reporter aux www.cnam-hauts-de-fra	c codes et intitulés figurant dans nos brochures, nos catalogues ou notre site internet : nce.fr	

Dans le cadre de la nouvelle réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD) entrée en vigueur le 25/05/2018, nous vous invitons à consulter la politique de gestion des données privées du Cnam Hauts-de-France sur notre site.

Par mon inscription, j'autorise le Cnam Hauts-de-France à traiter mes données personnelles dans son système d'information pour la

gestion administrative, financière et pédagogique de ma formation et approuve sa politique de confidentialité.





Votre emp	oloyeur (ou à défaut pôle emploi)
INFORMATIONS	
Nom ou raison soo	SNCF RESEAU
Code NAF* 5 2	2 1 Z Numéro Siret* 4 1 2 2 8 0 7 3 7 0 2 5 7 1 *Figurent sur vos bulletins de salaire
ACTIVITE (obligatoire)	
Secteur	☐ Secteur privé ☐ Secteur public ☐ Fonction publique
04 Caoutchouce 05 Chimie, verre 06 Construction 07 Construction 08 Construction 09 Industrie du ce 10 Énergie (EDF-Ce) 11 Construction électroménag 12 Industrie phan 13 Production de	bêche 18 Imprimerie, presse, édition 19 Industrie textile et de l'habillement 20 Bâtiment, travaux publics, génie civil 21 Assurance 22 Banques, crédit bail immobilier 23 Commerce 24 Hôtels, cafés, restaurants 25 Immobilier 26 Sociétés de service aux entreprises 26 Sociétés de service aux entreprises 27 Télécommunications et postes 28 Transports 29 Autres services marchands 30 Services aux particuliers, réparation et commerce automobile) 30 Services non marchands (administration, enseignements, recherche publique, collectivités territoriales)
REPRÉSENTANT	r le l'idcleaire
Nom Stephane	a George
North a Trace of the Control	o deblige
EFFECTIF (obligatoire) Taille de l'établisse	ment 🔲 de 1 à 9 salariés 🔲 de 10 à 49 salariés 🔲 de 50 à 499 salariés 🔲 de 500 à 999 salariés 🔟 1000 salariés et +
Cette entreprise ap	ppartient à un groupe 🔳 oui 🔲 non
Taille du groupe	☐ de 1 à 9 salariés ☐ de 10 à 49 salariés ☐ de 50 à 499 salariés ☐ de 500 à 999 salariés ☐ 1000 salariés et +
COORDONNÉES	
Adresse	449 avenue Willy Brondt 50 800 Lille
Code postal	59000
Ville	Lille
Pays	France
Téléphone	Fax
Courriel	
	Vehan Jurinaki
Nom et prénom Titre / Fonction	Yohan Iwinski Dirigeant de proximité de valencienne Téléphone
Vous contacter da Téléphone Courriel	NS LENTREPRISE 0 6 1 3 5 8 6 9 9 3
PAGE 2	

PAGE 3



Diplôme(s) obtenu(s) DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DIPLÔME VALIDÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Cocher un diplôme Cocher un diplôme □00 Aucun diplôme ☐ 62 CFPA 2ème degré ☐ 11 CAP, BEP, BEPC ... 63 DEUG, DEUST ☐ 12 CFPA 1er degré 64 BTS ☐ 65 DUT ☐ 13 Brevet professionnel 20 Autre diplôme homologué de niveau inférieur au Bac ☐ 67 Autre diplôme homologué de niveau BAC+2 □ 4E BAC ou diplôme de même niveau obtenu à l'étranger **□** 70 Licence 🗖 4F ESEU (série A ou B) examen spécial d'entrée en université ou DAEU ☐ 71 Autre diplôme homologué de niveau BAC+3 □4G BAC général ☐ 73 Maîtrise ☐ 4P BAC professionnel □ 74 Autre diplôme homologué de niveau BAC+4 ■ 80 École supérieure de commerce ■ 4T BAC technologique ☐ 81 Diplôme d'ingénieur ■ 82 DEA, DESS (professionnel ou recherche) Codez la spécialité de votre diplôme en vous Spécialité 02 ☐ 84 Doctorat reportant au tableau 1 en bas de page. 🗖 90 Autre diplôme homologué de niveau BAC+5 Année d'obtention 2010 Codez la spécialité de votre diplôme en vous Spécialité 02 Diplômes obtenus à l'Étranger reportant au tableau 1 en bas de page. DIPLÔME OBTENU A L'ÉTRANGER Année d'obtention Choisir un diplôme 🔲 4E BAC ou diplôme de même niveau Diplôme actuellement pr**éparé** Diplôme d'enseignement supérieur Merci d'indiquer le plus haut diplôme que vous ayez préparé de niveau BAC+2 sans l'obtention de ce dernier. 65 Diplôme d'enseignement supérieur PLUS HAUT DIPLÔME PREPARE de niveau BAC+3 Cocher un diplôme 71 Diplôme d'enseignement supérieur ☐ 30 Terminale sans succès au baccalauréat de niveau BAC+4 ☐ 52 Préparation FPA 2ème degré 🔲 79 Diplôme d'enseignement supérieur de niveau ☐ 53 Préparation DEUG BAC+5 ou plus ☐ 54 Préparation BTS ☐ 55 Préparation DUT Codez la spécialité de votre diplôme en vous Spécialité 57 Préparation autre diplôme homologué reportant au tableau 1, en bas de cette page de niveau Bac+2 ☐ 70 Préparation Licence Année d'obtention 71 Préparation autre diplôme homologué de niveau Bac+3 **TABLEAU 1 - CODES DES SPECIALITES** □73 Préparation Maîtrise ☐ 74 Préparation autre diplôme homologué 01 - Mathématiques, informatique (scientifique ou de gestion) de niveau Bac+4 02 - Électricité, électronique 75 Préparation Ecole Supérieure de Commerce 03 - Mécanique 76 Préparation Diplôme d'ingénieur 04 - Chimie ☐78 Préparation DEA, DESS, Master 2 05 - Autres sciences physiques (matériaux, thermique, génie civil) □83 Préparation Doctorat 06 - Biologie, biochimie, physiologie, agro 🔲 90 Préparation autre diplôme homologué 07 - Médecine, pharmacie, odontologie, carrière de la santé de niveau au moins égal à bac+5 08 - Autres formations industrielles ou scientifiques 09 - Droit, sciences politiques, carrières juridiques 10 - Sciences économiques, AES, gestion, commerce, GEA **Etablissement** 11 - Lettres, langues, arts, histoire, géographie 12 - Sociologie, psychologie, information, communication, Responsable de la carrières sociales 13 - Autre formation tertiaire Votre in**scription** SITUATION GEOGRAPHIQUE Distance entre votre domicile et votre centre d'enseignement >100 Plus de 100km < 50 Moins de 50 km</p> and the state of t < 20 Moins de 20 km</p> AG Agglomération DIPLOME CNAM ENVISAGE Code diplôme LG 0 25 Intitulé Sciences technologies santé mention informatique générale Merci de vous reporter aux codes et intitulés figurant sur nos brochures, notre catalogue ou le site internet www.cnam-hauts-de-france.fr TYPE DE FINANCEMENT Le montant de votre inscription peut être pris en charge ■ Prise en charge individuelle Prise en charge entreprise ☐ CPF en totalité ou en partie par votre employeur, dans ce cas, ☐ AG2R/LM merci de remplir l'annexe 1.



Votre situation professionnelle	Année d'entrée dans la vie active 2013
SITUATION PROFESSIONNELLE	
In emploi : Agriculteurs, horticulteurs, éleveurs, etc. (exploitants et salariés) 21	Joindre une copie de la carte Pôle Emploi 95 Retraité ou préretraité 96 En recherche d'un premier emploi 97 Autre inactif
DEMANDEUR D'EMPLOI Moins de 6 mois	☐ 6 à 12 mois ☐ au-delà de 12 mois
Statut de l'emploi (obligatoire) on Profession libérale, indépendant ou chef d'entreprise on Emploi stable (CDI, fonctionnaire) on Profession libérale, indépendant ou patron on 4 CDD on supérieur à 3 mois inférieur ou égal à 3 mois on Temps complet on 2 Temps partiel (moins d'un ne profession Technicien en signalisation électrique experience professionnelle	e ferroviairre
Durée cumulée d'activité professionnelle : Sans expérience Entre 3 et 5 ans	□Inférieure à 1 an □Entre 1 et 2 ans □Entre 2 et 3 ans □Entre 5 et 10 ans □Supérieure à 10 ans
STATUT DE L'AUDITEUR O1 Autres: Autre catégories O2 Demandeurs d'emploi: Autre demandeurs d'emploi O3 Demandeurs d'emploi: allocation formation reclassement O4 Salariés: autres salariés O5 Salariés: Congé individuel de formation O6 Salariés: Contrat de professionnalisation O7 Salariés: Plan de formation O8 Demandeurs d'emploi: Rémunération État	□ Demandeurs d'emploi : Rémunération région □ Salariés : Contrat d'apprentissage □ Demandeurs d'emploi : Reconnu handicapé □ Salariés : Reconnu handicapé □ Bemandeurs d'emploi : indemnisés Pôle □ Emploi □ Demandeurs d'emploi non indemnisés □ 15 Salariés : Salariés en CDI □ 16 Salariés : Salariés en CDD □ 17 Autres : à préciser :
□ 21 Artisans des entreprises de 10 salariés ou + □ 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou + □ 31 Professions libérales et assimilés □ 51 Employés consintellectuelles et artistiques □ 55 Employés consistent □ 55 Employés consis	tives et commerciales 69 Ouvriers agricoles 71 Anciens agriculteurs exploitants 72 Anciens artisans, commerçants, 73 Chefs d'entreprise 74 Anciens cadres et professions 75 Anciens cadres et professions 76 Anciens employés et ouvriers 77 des services directs aux 78 Anciens employés et ouvriers 79 Chômeurs n'ayant jamais travaillé 80 Inactifs divers (autres que retraités)



Choix des unités d'enseignement en présentiel et formation à distance Merci de remplir ce tableau en vous reportant aux codes et intitulés des UE figurant sur nos brochures, notre catalogue ou le site internet

www.cnam-	nauts-d	e-trance.t	r

CODE		Semestre	ECTS	Modalité et Centre d'Enseignement Un choix par UE		
	INTITULE			Présentiel	Cours à distance	CENTRE D'ENSEIGNEMENT
FPG001	Initiation au management et Gestion des Ressources Humaines (Exemple inscription individuelle)	1	6	х		Amiens
FPG003	Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique (Exemple convention entreprise)	2	6		х	HDF
CCV001	Résistance des matériaux 1 (Exemple inscription convention entreprise dans un autre centre d'enseignement)	2	6		х	IDF
NFP135	valeur d'acceuil et de reconvertion en informatique 1	1	6			Lille
NFP136	valeur d'acceuil et de reconvertion en informatique 2	1	6			Lille
RCP105	Modélisation,optimisation,complexité et algorithmes	1	6			Lille
	Zinux: principes et programmation	1	6			Lille
ufp-119	Programmation fonctionnelle: des concepts aux applications web	2	6			Lille
NFE-114	Systèmes d'information web	2	6			Lille
RSX102	technologies pour les applications client-serveur	2	6			Lille
	Nombre total de crédits (EC	CTS)	42			

Clauses particulières

- 1 L'inscription individuelle ne donne pas droit à une attestation de présence.
- 2 L'inscription au Cnam ne confère pas le statut étudiant,
- 3 Les tarifs applicables par le Cnam Hauts de France sont susceptibles d'être révisés chaque année universitaire,
- 4 Pour les ressortissants étrangers d'un pays non membre de la communauté européenne, il est nécessaire de fournir une copie du titre de séjour, couvrant l'ensemble de la période de formation.

Conditions générales :

J'ai pris connaissance du fait que cette inscription ne peut être annulée que durant un délai de 10 jours après l'inscription, par lettre recommandée adressée au Directeur du Cnam et certifie l'exactitude des renseignements indiqués sur le présent dossier. Passé ce délai toute inscription sera considérée définitive. Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon total ou partiel, quel qu'en soit le motif.

J'ai également pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement et m'engage à le respecter.

RGPD:

PAGE 5

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions du contrat d'adhésion (cf bas de la page 1) Le présent contrat est établi pour la durée de l'année universitaire en cours à la date de signature.

Signature précédée de la mention «Bon pour adhésion»

Fait à	, le/
Paiement Inscription individuelle: Pour la prise en compte de votre inscription,	Date / /
le règlement doit impérativement être joint au dossier d'inscription. ☐ Chèque (*) ☐ Carte Bancaire ☐ Espèces	Lieu
☐ Chèque (*) ☐ Carte Bancaire ☐ Espèces (*) libellé à l'ordre de l'AgCnam Hauts-de-France	Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»
Inscription en convention entreprise: Pour la prise en compte de votre inscription, l'accord préalable de prise en charge par l'entreprise ou l'organisme payeur - annexe 1 - doit être joint au dossier.	



A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT

建			ÉTA	T CIVIL		(大) 现代 [2] [2]
Civilité	□ Madan Debonnet	ne 🕻	Monsieu	r Prénom	Kévin	
Nom de nais		ebonnet		Frenom	(COIII)	
Date de nais	A PERSONAL PROPERTY.			Homme 3 599 37	☐ Fen	ome (obligatoire)
Commune d		Tour	coines			(obligation o)
Département	de naissance	5	g - Nor		issance	France
			COORI	DONNÉES		
Adresse	12 rue	Brasso	eun			
Complément	Appartem	ent 316	Bat	iment A		
Département	Nord			Commune	Lille	
Code postal	59 80	0		Téléphone	06.13	.58 .69 .93
Email	Kev5	9 420	@ gm	ail. com		
		FICHE	NFORM	ATION STAGI	AIRE	

Situation Personnelle

Handicapé.(e)	
Reconnaissance officielle handicap	
Situation d'illettrisme	
Ultramarin	

Moyen de transport

A pied – Vélo	V
Bus – Tramway – Métro	V
Voiture – 2 roues motorisées	V
Train	V
Temps de trajet en minutes :	

Certification la plus haute obtenue

oor cirroactorria proto riasteo e	10 6011016
Aucun diplôme	
Baccalauréat ou équivalent	
CAP BEP ou équivalent	
Brevet des Collèges ou équivalent	
DUT BTS ou équivalent (Bac + 2)	
Licence ou équivalent (Bac + 3)	V
Maîtrise ou équivalent (Bac+4)	
Master ou équivalent (Bac + 5)	

Niveau du stagiaire

Niveau III : BTS/DUT ou Bac+2	
Niveau II : Licence ou Bac+3	V
Niveau I : Master ou Bac+5 et plus	
Niveau IV : Bac ou classe terminale	
Niveau V bis : fin d'étude 3ème	
Niveau V : CAP ou fin d'étude avant terminale	
Niveau VI ; fin d'étude 6ème ou 4ème pré pro	

Origine de la démarche

Structure d'insertion par l'activité économique	
Association d'insertion sociale	
Cap Emploi	
Missions locales	
Pôle Emploi	
Universités	
CCAS ou UTPAS	
Espace Info Formation	
Organisme de formation	
PLIE – MDE	
Démarche personnelle	V
Jury post VAE	
OPACIF	
APEC	

Dernière classe fréquentée

6ème ou 5ème collège	
4ème ou 3ème collège	
1ère ou 2ème année de CAP/BEP	
Derniére année de CAP/BEP	
Classe de 2nd ou 1ère Lycée	
Classe terminale (BAC ou BAC Pro)	
Dernière année BAC + 2	
Dernière année BAC + 3	V
Dernière année Bac + 4 ou 5	

Statut

Demandeur(se) d'emploi inscrit	
Demandeur(se) d'emploi non inscrit	
Sans activ. prof. et non demandeur d'emploi	
Indépendant.(e) - Artisan	
Retraité.(e)	
Salarié.(e)	V

POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI N° identifiant Pôle emploi :

Durée du chômage

Moins de 6 mois	Indemnisation Pôle Emploi :
De 6 à 12 mois	Oui
De 12 à 24 mois	□ Non
Plus de 24 mois	

Minima sociaux

Allocataire RSA	
Allocation spécifique de solidarité	
Allocation Adulte handicapé	
Aucun	

POUR LES AUDITEURS EN ACTIVITE

Type de contrat

CDD	
CDI	V
Emploi d'avenir	
Autres contrats aidés	

Catégorie socio-professionnelle

Cadre	
Employé.(e)	
Employé.(e) non qualifié.(e)	
Ouvrier.(e) non qualifié.(e)	
Ouvrier.(e) qualifié.(e)	
Technicien(ne) – Agent de maîtrise	V

CPF

Nombre d'heures CPF mobilisées	
Dont nombre d'heures Pénibilité	
Dont nombre d'heures DIF	
Dont nombre d'heures CPF	



CHARTE DU DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (FOAD)

Introduction

Au Cnam, de plus en plus d'Unités d'Enseignement - UE - peuvent être suivies en présentiel ou en enseignement à distance. Le programme est identique et les examens sont généralement communs.

Description

Le dispositif le plus employé est l'autoformation assistée par Internet : à l'aide de documents spécifiques (guides, plan de travail, plannings, supports de cours, documents électroniques, livres, ...) et d'échanges réguliers (messagerie électronique, permanences téléphoniques, devoirs corrigés), la formation se déroule surtout individuellement.

Dans la plupart des cas, il n'y a pas de cours à distance diffusé en direct et vous devez envisager un travail personnel un peu plus important qu'en mode présentiel.

C'est par Internet que vous obtiendrez tous les documents nécessaires et que vous pourrez communiquer avec les autres auditeurs et avec les enseignants : vous vous mettrez ainsi au travail coopératif.

Les cours et les exercices qui servent à l'autoformation sont disponibles notamment sur notre serveur Internet lecnam.net. Cette plate-forme spécialisée dans l'enseignement à distance met à votre disposition un environnement de travail global :

- · Découpage du programme en séances pédagogiques,
- · Visualisation ou téléchargement de ressources pédagogiques,
- · Messagerie spécialisée (adresse intégrée des enseignants et des auditeurs),
- · Avec réponse des enseignants sous 48 heures, listes de diffusion,
- · Forums électroniques ou chat (conversation en direct par le clavier).

Regroupements

En complément, des regroupements ont lieu en présence de l'enseignant. Sauf pour les regroupements, le dispositif vous dispense de tout déplacement et vous rend libre de travailler selon vos disponibilités et préférences. Votre présence aux regroupements n'est pas obligatoire, sauf indication contraire de l'enseignant, mais vivement conseillée.

Utilisation des dispositifs du Cnam

L'inscription à des modules d'enseignement à distance engage l'élève à une utilisation respectueuse des règles recommandées par le Cnam et l'enseignant et au respect formel des interdictions définies par la loi.

Liste informative des infractions susceptibles d'être commises et non exhaustive

- 1. Infractions prévues par le Nouveau Code pénal
 - 1.1. Crimes et délits contre les personnes
 - Atteintes à la personnalité : (Respect de la vie privée art. 9 du code civil)
 - Atteintes à la vie privée (art. 226-1 al. 2 ; 226-2 al. 2, art.432-9 modifié par la loi n°2004-669 du 9 juillet 2004)
 - Atteintes à la représentation de la personne (art. 226-8)
 - Dénonciation calomnieuse (art. 226-10)
 - Atteinte au secret professionnel (art. 226-13)
 - Atteintes aux droits de la personne résultant des fichiers ou des traitements informatiques (art.226-16 à 226-24, issus de la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
 - Atteintes aux mineurs: (art. 227-23; 227-24 et 227-28).
 Loi 2004-575 du 21 juin 2004 (LCEN)
 - 1.2. Crimes et délits contre les biens
 - Escroquerie (art. 313-1 et suite)
 - Atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données (art. 323-1 à 323-7 modifiés par la loi n°2004-575 du 21 juin 2004).
 - 1.3 Cryptologie
 - Art. 132-79 (inséré par loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 art. 37)
- 2. Infractions de presse (loi 29 juillet 1881, modifiée)
- Provocation aux crimes et délits (art.23 et 24)
- · Apologie des crimes contre l'humanité (art. 24)
- Apologie et provocation au terrorisme (art. 24)
- Provocation à la haine raciale (art. 24)
- «Négationnisme» : contestation des crimes contre l'humanité (art. 24 bis)
- Diffamation (art. 30.31 et 32)
- Injure (art. 33)

- 3. Infraction au Code de la propriété intellectuelle
 - Contrefaçon d'une oeuvre de l'esprit (y compris d'un logiciel) (art. 335-2 modifié par la loi n° 2004-204 du 9 mars 2004, art. 34 et art. 335-3)
 - Contrefaçon d'un dessin ou d'un modèle (art. L521-4 modifiée par la loi n° 2004-204 du 9 mars 2004, art. 34)
 - · Contrefaçon de marque (art. L716-9 modifié par la loi n° 2004-204 du 9 mars 2004, art.34 et suivants)
 - 4. Participation à la tenue d'une maison de jeux de hasard («cyber-casino»)
 - Art.1 de la loi du 12 juillet 1983, modifié par la loi du 16 décembre 1992

Chèque de caution

Toute inscription sur un enseignement en FOAD, donne lieu à un chèque de caution de 250€.

Conditions de restitution

La caution est restituée en fin de période pédagogique dans les conditions suivantes pour chaque UE prise en FOAD : Inscription individuelle :

- l'élève est présent à l'examen
- ou présent à au moins une séance de regroupement
- ou s'est connecté(e) sur lecnam.net au moins 7 fois dans le semestre

Inscription convention entreprise:

- l'élève doit se connecter sur lecnam.net régulièrement et consulter l'ensemble des documents mis en ligne
- et se présenter à l'examen

Au moins une de ces conditions ci-dessus doit être accomplie, faute de quoi le chèque de caution sera encaissé après la période des sessions de rattrapage de mai ou septembre.

Contrôle de connexions

Le Cnam effectue régulièrement des contrôles de connexions pour les élèves inscrits sur des cours en FOAD. Une alerte est envoyée aux élèves afin de leur permettre de reprendre un rythme de connexions conformes aux exigences de l'enseignement.

Voie de recours

Pour toute réclamation, y compris celles relatives à l'encaissement de la caution, une lettre devra être adressée à la direction du Cnam Hauts de France.

Je, soussigné(e), (Nom et Prénom) Debonnet Kévin
Domicilié(e) à
Appt 316 Bat A 12 rue Brassew.
Déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions de la charte du dispositif de formation à distance du Cnam Hauts de France.
Fait à :le
Mention manuscrite « lu et approuvé » Signature

Contrat d'adhésion de l'auditeur Cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, fondé en 1794, dont la vocation est de soutenir et de diffuser l'innovation au sein du monde professionnel. Les auditeurs du Cnam se caractérisent par la grande diversité de leurs profils et de leurs parcours. Ils partagent ensemble des valeurs fortes: la volonté de progrès au sein du monde du travail, la croyance en l'éducation comme mode d'élévation sociale et personnelle, la capacité à se perfectionner tout au long de la vie, l'esprit d'ouverture et d'échange.

Statut de l'auditeur

La qualité d'auditeur est conférée aux adultes inscrits au Cnam. Une carte d'auditeur est délivrée pour la durée de l'année universitaire.

Tarifs d'inscription

Pour chaque enseignement du Cnam, deux tarifs d'inscription sont proposés :

- Un tarif individuel subventionné par le Conseil Régional des Hauts-de-France au titre de la promotion sociale.
- · Un tarif employeur.

En acceptant d'accomplir les formalités nécessaires à la prise en charge de ses formations par son employeur, l'auditeur valorise sa démarche individuelle et participe à la mission du Cnam. Il est formellement interdit à un auditeur bénéficiant du tarif individuel de se faire rembourser par son employeur ou par tout autre organisme.

Remboursements

Dans un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, l'auditeur peut se rétracter et demander le remboursement de son inscription par lettre recommandée.

La demande de remboursement ne peut porter que sur les frais de formation. Le droit d'adhésion annuel reste acquis au Cnam. Passé ce délai de 10 jours francs, aucun remboursement n'est possible sauf en cas de force majeure dûment reconnue par la commission des recours gracieux.

Impayés

En cas d'impayés ou d'incidents de paiement, des frais de gestion seront facturés.

Assiduité aux cours

L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par des feuilles d'état de présence et / ou de connexion à la plate-forme internet lecnam.net. Ces relevés sont nominatifs et consultables par les enseignants et le service de scolarité du Cnam.

Si votre formation est financée par votre employeur ou un organisme tiers (Pôle emploi, OPCO,...): l'auditeur doit signer les feuilles d'état de présence et / ou de connexion et les retourner au Cnam sous huit jours. En cas de non retour dans les délais, l'auditeur est redevable du coût de la formation au prorata des heures non émargées.

En cas d'absentéisme :

- si votre employeur finance votre formation par l'intermédiaire d'un OPCO, il reste redevable des heures non réalisées.
- si vous êtes demandeur d'emploi financé par Pôle Emploi ou un autre dispositif, vous êtes redevable à titre personnel des heures non réalisées et une facture vous sera transmise.

Enseignements à distance dispensés par un autre centre régional

Les codes d'accès à la plate-forme Internet lecnam.net seront transmis directement par le centre organisateur. Il appartient à l'auditeur de se renseigner sur l'organisation des enseignements et des examens directement auprès du centre organisateur et de prévenir le Cnam Hauts-de-France au moins 15 jours à l'avance de son souhait de passer l'examen dans la Région.

Les examens de seconde session se déroulent au centre régional à Amiens ainsi que tous les examens pour lesquels l'outil informatique est requis.

Règlement des études

L'auditeur s'engage à respecter le règlement des études du Cnam Hauts-de-France.

Diplôme et expérience professionnelle

Pour obtenir un diplôme du Cnam, il convient, d'une part, de valider la totalité des unités d'enseignement qui le composent et / ou obtenir des dispenses et, d'autre part, de répondre aux exigences d'expérience professionnelle en durée et en qualité. En cas de doute, l'expérience professionnelle peut faire l'objet d'un examen anticipé.

Stage en entreprise

Il est possible pour un auditeur de compléter son expérience professionnelle au travers d'un stage conventionné en respect des règles suivantes :

- L'auditeur doit être inscrit au Cnam Hautsde-France pour l'année universitaire en cours.
- L'objet du stage doit être en lien avec la formation suivie au Cnam.
- La convention de stage est établie pour une durée de 3 mois renouvelable une fois. Le stage ne peut pas avoir une durée supérieure à 6 mois.

La mise en oeuvre de la convention de stage est conditionnée par l'assiduité aux formations auxquelles l'auditeur est inscrit.

Dans le cas contraire, le Cnam se réserve le droit de mettre fin unilatéralement à la convention de stage en cours.

L'auditeur doit fournir une attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale.

Accès à Internet

Le bon déroulement des formations implique que l'auditeur puisse accéder à Internet de façon régulière et par ses propres moyens afin de bénéficier des ressources pédagogiques et des informations de scolarité en se connectant à l'espace numérique de formation (ENF) du Cnam.

L'auditeur inscrit s'engage à :

- Disposer d'un équipement informatique;
- Disposer d'une connexion Internet (ADSL);
- Maîtriser l'usage d'un navigateur Internet (Firefox, Chrome, Edge) et ses fonctionnalités (messagerie, news...);
- Maîtriser les logiciels courants de traitement de texte (Word, Excel).

L'utilisation par l'auditeur des ressources mises à disposition sur lecnam.net dans un cadre ne relevant pas de l'enseignement au Cnam pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Des informations administratives et pédagogiques sont transmises régulièrement via la messagerie lecnam.net intégrée. Le relevé de celle-ci doit être effectué au moins 1 fois par semaine.

Examens

Selon l'enseignement suivi, les aptitudes et connaissances sont évaluées, en contrôle continu, par un examen ou par ces deux modes combinés. Le jour de l'examen, l'auditeur doit obligatoirement se munir de sa convocation et d'une pièce d'identité valide. La carte d'auditeur ne peut faire office de justificatif d'identité.

Modification des coordonnées personnelles

L'auditeur est tenu d'indiquer à l'antenne Cnam de rattachement toute modification de ses coordonnées. L'auditeur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (article 34 de la Loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978).

Assistance technique

Pour tout problème technique, l'auditeur s'adresse par mail à :

davy.ea@lecnam.net

Les questions pédagogiques liées à l'enseignement sont à poser aux enseignants, via la messagerie lecnam.net, lors des séances de face-à-face ou des webconférences.